



Le Forçgien



FÉVRIER 2018
N° 38

Bulletin municipal d'informations

- Vie communale
- Vie pratique
- Jeunesse
- Travaux
- Vie associative

Élections à l'école



Bonne Année

2018



Mail : mairie.forges@orange.fr

Site internet : www.mairie-forges.fr

BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2018

Le mois de janvier est traditionnellement marqué par de nombreuses cérémonies de vœux que nous échangeons avec bonheur et sincérité.

Chaque année est marquée par des perspectives et des événements heureux ou malheureux, des douleurs et des bonheurs à titre personnel ou collectif.

Un célèbre proverbe africain nous dit «seul on va plus vite, ensemble on va plus loin». Pensons donc à nous rassembler pour être plus fort, à privilégier ce qui nous unit plutôt que ce qui nous divise. C'est vrai à tous les niveaux.

Sur le plan mondial, qu'il s'agisse de lutter contre les périls environnementaux ou les menaces terroristes ou guerrières, chacun sait bien qu'un progrès durable appelle à une détermination collective et à une action coordonnée.

Au niveau européen des correctifs doivent être apportées à une Europe trop technocratique et trop marchande, ensemble faisons qu'elle retrouve l'esprit de ses pères fondateurs.

Pour la France également, face aux difficultés économiques et sociales c'est ensemble au-delà de nos différences d'opinions et de catégories sociales que l'on dépassera les promesses non tenues ou intenables de nos politiciens.

Sur le plan intercommunal, les élus de notre territoire ont su saisir les premières lois sur l'intercommunalité pour essayer de faire là aussi ensemble ce que nous ne pouvions plus faire seuls.

Avant avec PLAINE D'AUNIS et maintenant avec AUNIS SUD, il va falloir encore plus travailler ensemble, mutualiser nos moyens pour pouvoir continuer à vous offrir des services de qualité à moindre coût.

Au niveau local, il nous faut aussi être rassemblés et raisonnables, surtout face à un horizon où s'amoncellent les sombres nuages liés aux contributions que nous impose l'État pour réduire ses déficits. Dans ce contexte très contraint financièrement, il faut savoir prendre les bonnes décisions pour continuer à faire vivre et développer notre cité.

Malgré toutes ces difficultés, votre équipe municipale poursuivra son chemin en 2018 avec enthousiasme et conviction avec différents projets :

- à partir du 15 février l'agence postale va intégrer les locaux de la mairie afin de rationaliser notre service public
 - pour la rentrée de septembre 2018 un conseil d'école a validé le retour de la semaine à 4 jours, volonté de la majorité des familles
 - l'appel d'offres pour l'agrandissement et la mise aux normes de la cuisine du restaurant scolaire va être lancé d'ici quelques semaines.
 - pour le projet de l'aménagement de la rue Délidon, nous attendons l'étude de l'enfouissement des réseaux.
 - depuis plusieurs années nous travaillons avec le département sur l'aménagement de la traverse du bourg de FORGES. La municipalité n'a pas souhaité s'engager sur un réaménagement complet car il nous aurait fallu engager plus d'un million d'euros ! Le dossier a été validé par la commune en février 2017; il nous fallait l'avis favorable des comités techniques de sécurité des services du département. La fin de l'année 2017 est arrivée et toujours pas de réponse malgré nos multiples relances. Nous avons donc organisé une réunion début janvier avec le Directeur de l'agence d'Echillais, qui s'est engagé à débloquer des fonds pour une 1ère tranche de travaux à l'automne 2018 avec la réalisation d'un plateau au niveau de l'école et la mise en place d'une phase expérimentale de stationnement aux entrées nord et sud du bourg.
 - pour le contournement de PUYDROUARD, le mur de soutènement et le pont sur la RD 112 sont en cours de réalisation. Il faudra certainement 2 ans encore pour la réalisation de la section roulante.
- Je viens de reprendre contact avec le Directeur Du Syndicat des Eaux pour prévoir la réalisation de l'assainissement collectif avant de penser à la requalification du bourg de PUYDROUARD.

Au nom de l'ensemble du conseil municipal et de nos agents municipaux je vous adresse mes vœux plus personnels de santé, de sérénité, d'amour et d'amitié pour 2018

Amicalement
Votre maire, Micheline BERNARD

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES :

CHENNEBAULT Leelo le 16 avril
GAILLARD Myla le 10 juin
BERGE FEUILLET Camille le 5 mai
RICHER Gabriel le 23 juillet
MECHERI Stella le 20 août
MOTARD Mellie le 3 septembre
GOUBIN NOLLET Pauline le 8 septembre
DENIS Nino le 14 septembre
AUSSANT Nino le 28 septembre

MARIAGES :

Olivier JOUSSEMET et Chantal GANNE le 24 juin
Florian CHARRAUD et Stéphanie ETIE le 30 juin
Dominique RABEAU et Emilie BONNIN le 5 août
Guillaume PETIT et Laure GUICHARD le 12 août
Jérémy SARRAZIN et Priscilia BALLANGER le 12 août
Clément COUTANCEAU et Alizée CHEVRET le 2 décembre

DÉCÈS :

GEOFFRE Colette le 20 mars
DEPRE Robert le 23 avril
PANOUX Marie-Thérèse le 26 août
KOLIC Milan le 21 septembre
TROUVAT Suzanne le 21 septembre
GUIONNET Robert le 17 septembre
GARREAU Raymonde le 2 octobre

- Edito P 2
- Jeunesse..... P 3/4/5
- Infos diverses..... P 6/7
- Animations..... P 8/9/10
- Infos services..... P 11
- Infos commune..... P12

CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS

Depuis le début de l'année scolaire, l'animatrice des Temps d'Activité Périscolaire Dominique REMOND de l'association parentale « les bambins d'Aunis » travaille avec un groupe d'enfants de CM1 et CM2, à la mise en place d'un Conseil Municipal de jeunes.



Les élections se sont déroulées le 14 décembre 2017, huit jeunes conseillers ont été élu : Lili BERSOUT, Léane RAUTUREAU, Célia BARRERA ROUX, Clémence ROY, Malo GERARDIN, Chloé MARTIN, Alexis PAVERGNE, Lise DUPUIS.



Nous ne manquerons pas de vous informer des premier pas de nos jeunes conseillers dans le prochain numéro du Forgien.



Le rôle de ce conseil d'enfants est éducatif et consultatif. Il s'agit avant tout d'intéresser les jeunes à la vie de la commune et de promouvoir une citoyenneté active dans le cadre des valeurs républicaines. C'est donc un lieu d'apprentissage de la citoyenneté adapté à leur âge.



Leur rôle en tant que conseiller va d'être à l'écoute de leurs camarades et de proposer des projets utiles à l'école et à leur commune. Notre conseil municipal adulte ne manquera pas de les impliquer dans les projets en cours et à venir, plus particulièrement autour de l'école mais nous resterons à l'écoute de leurs propositions, qui sont déjà nombreuses et intéressantes.



ECOLE « LES TILLEULS »

LE RETOUR DE LA SEMAINE à 4 JOURS

Selon la volonté gouvernementale, chaque école devait se prononcer fin décembre 2017 sur le projet d'organisation de la semaine scolaire de la rentrée de septembre 2018 et cette décision devait être entériné par un Conseil d'Ecole extraordinaire. Avant de se prononcer, le conseil municipal a souhaité connaître l'avis des familles de l'école des Tilleuls.

Voici les résultats du sondage fait auprès des 117 familles de l'école avant les vacances de la Toussaint :

69 familles ont retourné le coupon réponse, ce qui représente 59 % des familles.

29 familles étaient favorables au maintien de l'organisation actuelle (semaine de 4,5 jours avec les TAP),

1 famille a répondu être favorable même sans les TAP.

38 familles étaient favorables au retour à la semaine de 4 jours (avec suppression des TAP).

2 familles n'avaient pas d'avis.

Lors de la réunion du 10 novembre 2017, organisée par la mairie et l'école, les 16 familles présentes se sont exprimées sur les motivations qui ont déterminé leur choix. Madame Marie CHIBAUDEL a évoqué pour l'instant l'avis partagé des enseignants. Cependant, en cas de retour à la semaine de quatre jours, le souhait de l'ensemble de l'équipe était d'instaurer deux heures de pause méridienne pour y inclure les Activités Pédagogiques Complémentaires.

Le respect du rythme de l'enfant et ses capacités de concentration plus importantes le matin, des frais de garde supplémentaire pour le mercredi matin étaient les arguments des parents et enseignants favorables au maintien des 4,5 jours.

Les arguments des parents favorables au retour de la semaine de 4 jours sont plus de facilité pour l'organisation des activités extrascolaires et le repos du mardi soir et mercredi pour l'enfant.

Madame le Maire a présenté rapidement le coût des TAP, actuellement d'environ 10 000 euros à la charge de la commune. Au jour de la réunion, le ministre de l'éducation avait annoncé le maintien des aides pour l'année en court mais une grande incertitude plane sur les années suivantes. Sans subvention, les Temps d'Activités Périscolaire représenteraient un coût d'environ 38000 euros à l'année. Charge trop importante pour notre petite commune.

Les seize familles présentes ont à nouveau exprimé leur choix, 6 parents étaient favorables au maintien à la semaine de 4,5 jours et 10 parents au retour à la semaine de 4 jours.

Au Conseil d'école du 12 décembre 2017, sur 13 votants, 11 ont voté le retour de la semaine à 4 jours et 2 le maintien de la semaine à 4,5 jours. Le retour de la semaine de 4 jours, lundi, mardi, jeudi, vendredi a été adopté pour l'école des Tilleuls et sera effectif à la rentrée scolaire 2018/2019.

**Les horaires des cours seront
8h30 – 11h45 et 13h45 – 16h30.**

La pause méridienne de 2 heures permettra un temps plus adapté au repas surtout pour les enfants du premier service.

Cependant le temps de récréation sera aussi plus long ; nous allons donc mener dans les semaines à venir une réflexion sur ce temps de la pause méridienne.

Les TAP (Temps d'Activités Péri-éducatifs)

Les Bambins d'Aunis proposent plusieurs sortes d'activités variées selon les tranches d'âges et les envies des enfants. Les jeux collectifs, jeux de société, fabrication et spectacle de marionnettes, jeux Montessori, sport, bibliothèque continuent leur cours.

Pour présenter ces activités nous proposons des expositions, un spectacle pour clôturer l'année, ce qui nous permet d'avoir un échange avec les familles.



- Le jeudi : Activité sportive,
- Le vendredi : Jeux de société

Au mois de décembre nous avons fabriqué un calendrier de l'avent et chaque soir pour découvrir notre surprise, les enfants devaient chanter une chanson ou raconter une petite blague ou faire un petit sketch. Les familles ont bien joué le jeu en fournissant des chocolats et des bonbons pour le plaisir des petits et des grands.....

Notre accueil collectif de mineurs propose tout au long de l'année des activités manuelles, sportives et culturelles, des camps et mini camps.

Cette année, un camp neige est proposé pour 15 enfants de 8 à 11 ans du 11 au 16 février à Pont de Camps dans les Pyrénées atlantiques. Au programme : ski de fond, randonnées raquettes, luge, découverte de la montagne.



Les Périscolaires

Matin et soir, en jeux libres ou au choix.

Une activité est mise en place chaque soir :

- Le lundi (1/2) : Découverte du livre avec la participation des bénévoles de la bibliothèque de Forges,
- Le mardi : Activité manuelle,



Association parentale "les Bambins d'Aunis"

Multi-Accueil, Multi-Accueil Itinérant,

Accueils Enfants Parents Professionnels, Centre de loisirs

05.46.35.58.23- bambinsdaunis@wanadoo.fr

Soutenue par la CdC Aunis Sud, le Sivom Plaine d'Aunis



Mission locale

La Rochelle
Ré
Pays d'Annis

FORMATION

ORIENTATION

MOBILITE

VIE QUOTIDIENNE

RELATION
ENTREPRISE

EMPLOI

PLUi - Etude d'inventaire de zones humides

Dans le cadre de l'élaboration par la Communauté de Communes Anis Sud du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi), la réalisation des inventaires communaux des zones humides est rendue obligatoire. En effet, le PLUi doit respecter les consignes données par différents documents réglementaires notamment les Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) qui préconisent la réalisation d'un inventaire des zones humides.

C'est pourquoi la commune de FORGES va se doter d'un complément d'étude concernant les zones humides du territoire communal. Un groupe d'acteurs locaux désigné par le Conseil Municipal suivra de façon précise le rendu de l'étude lors d'une réunion de restitution.

Ce complément d'étude vise à mieux connaître les surfaces en zone humide et leur intérêt. Pour ce faire, la Communauté de Communes Anis Sud a retenu un bureau d'études spécialisé : DCI Environnement, qui a engagé cet inventaire en concertation avec les acteurs locaux. Il sera amené à organiser diverses réunions d'informations et à prospector sur l'ensemble des parcelles de la commune fin janvier et courant février 2018.

Lors de la réunion du 12 décembre 2017, les exploitants agricoles ont pu prendre connaissance des critères d'identification des zones humides telles que la végétation et la pédologie (étude du sol) ainsi que de l'organisation de cette phase de terrain.

BUDGET :

Comment fait-on pour gérer sans les moyens financiers ?

Faisant peu de cas de la grogne des maires lors du 100ème congrès de l'Association des maires de France (AMF), le Président Macron a maintenu sa vision et son cap de la rigueur dans son discours de clôture. Ainsi, la suppression, pour 80% des contribuables, de la taxe d'habitation (TH) est confirmée. En outre, les dépenses de fonctionnement des collectivités devront être plafonnées à 1,2%. Globalement, c'est 13 milliards d'Euros de dotations en moins pour les collectivités qui viennent s'ajouter aux 11 milliards déjà ponctionnés par le Gouvernement précédent...

Au bout du compte, la loi de programmation des finances publiques (PLPFP) corsète encore davantage l'administration des collectivités locales au point qu'elle pourrait même remettre en cause l'article 1^{er} de la Constitution qui consacre le caractère décentralisé de la République. Ces mesures mettent gravement en danger la libre administration des collectivités.

Dans ces conditions, comment fait-on pour gérer la vie courante de nos communes sans en avoir les moyens financiers ?

L'exonération de la taxe d'habitation est présentée comme un gain de pouvoir d'achat pour ceux qui en bénéficieront. Quel abus de langage quand on sait que cela va représenter environ 35% des rentrées fiscales destinées à financer les services publics communaux...

Pour information, en 2017, le produit de la TH à Forges est de 176 755€.

L'Etat s'engage à « compenser » à l'Euro près... mais chacun sait, d'expérience, ce qu'il en est de ce type de promesse !!! Pour autant, l'Etat ne dit pas tout... Le texte adopté ne dit rien sur la pérennité de la mesure. En fait, le gouvernement fait un choix démagogique qui pose un problème politique et démocratique. En effet, les communes riches disposeront d'un levier fiscal bien plus large que les collectivités locales défavorisées qui ne disposeront plus que des taxes foncières face à la diminution des dotations d'Etat. Là encore, le gouvernement favorise les nantis, c'est dans son ADN !

Cela revient à mettre sous la coupe de l'Etat les communes qui sont les collectivités les mieux gérées de la République puisque les budgets communaux doivent impérativement être voté en équilibre. De ce fait, on peut craindre fortement que l'étape suivante soit la fusion forcée des communes (faute de moyens ou par seuil démographique), des intercommunalités, et l'absorption des départements dans les Grandes Régions. Ce qui nous menace, c'est la mise en pièces de la République et de l'égalité territoriale, après avoir creusé les inégalités sociales.

Ces perspectives sont insoutenables, c'est pour cela que vos élu(e)s tirent le signal d'alarme : bientôt, nous ne pourrons plus faire sans les moyens dédiés à une action juste, durable et solidaire.

Gilbert BERNARD



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

05.46.35.45.55 - bibli.forges@laposte.net

Blog : bibliforges17.wordpress.com

JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE POUR TOUT PUBLIC :
Mercredi et vendredi de 16 à 18 heures – Samedi de 10 à 12 heures.

LES BÉNÉVOLES ACCUEILLENENT ÉGALEMENT :

- Les classes maternelles et C.P. une fois par mois, le jeudi de 9h30 à 11 h,
- Les classes de C.M2 une fois par mois, le mercredi matin, de : 10 h à 11 h,
- Dans le cadre des T.A.P., les primaires le mardi de 15h30 à 16 h 30,
- Le périscolaire, le lundi de 17 à 18 h tous les 15 jours,
- Les tout-petits le mardi de 10 à 11 heures tous les 15 jours.

Les bénévoles ayant toujours à cœur de satisfaire les lecteurs petits et grands, ont proposé diverses animations et l'année 2017 fut bien remplie !

• **Le 7 janvier 2017**, lancement du prix des lecteurs lors de notre galette traditionnelle avec présentation des derniers achats,

• Les « sacs mystères »,

• L'accueil de Yolaine MACHET, conteuse, dans le cadre de la « ronde des Histoires » qui nous a présenté TIC-TAC,

• NEMMA un conte animé,

• Soirée lecture avec le groupe les Croc'mots le **7 avril**

• Bourse aux livres le 2 décembre

• Un goûter de Noël pour nos jeunes lecteurs le 20 décembre et présentation de nos derniers achats.

Et bien sûr l'animation phare de cette année 2017 :

LES 30 ANS DE VOTRE BIBLIOTHEQUE !

Le 10 juin,

nous fêtons son anniversaire avec la venue d'auteurs, illustrateurs de jeunesse et B.D



. ainsi que des auteurs de romans policiers (M. RobertBENE) et historiques (M. Serge DERES) qui a bien voulu nous offrir une conférence sur l'histoire de l'Hermione). Samuel BUTON, photographe et son ouvrage sur le Stade Rochelais.



Toute la matinée, les enfants ont eu la possibilité de participer à des ateliers dessin, animés par Maïté Laboudigue, Pascaline Mitaranga et Guillaume Legoupil. Les tout-petits ont bien apprécié le spectacle « MIAM-MIAM » proposé par Yolaine Machet – conteuse.



Une exposition « comment un livre vient au monde » prêtée par la Médiathèque Départementale de Prêt expliquait les différentes étapes de fabrication d'un livre depuis la feuille de papier jusqu'à sa mise à disposition auprès des lecteurs.

Et l'après-midi, place aux dédicaces avec la présence de la librairie « Esprit-Nomade ». Le groupe « Lazy-Jaz » a ensuite clos cette belle journée.

Pour le premier trimestre 2018,

A partir du **20 janvier** démarrage d'un nouveau prix des lecteurs.

Vous pourrez également parcourir notre exposition en place jusqu'au 10 mars « **l'eau pour tous – tous pour l'eau** ».

Suivez notre actualité sur notre blog ouvert depuis quelques semaines :

bibliforges17.wordpress.com

Toute l'équipe remercie les lectrices et lecteurs de leur soutien et vous souhaite une bonne année riche en belles lectures.

05.46.35.45.55 - bibli.forges@laposte.net

Blog : bibliforges17.wordpress.com

JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE POUR TOUT PUBLIC :
Mercredi et vendredi de 16 à 18 heures – Samedi de 10 à 12 heures.





Le collectif des associations n'a pas pu organiser en décembre 2017 les traditionnelles animations en faveur du Téléthon. Cette annulation a été prise avec regret et par sagesse, il a été préféré d'annuler afin de mieux préparer la prochaine édition des « Baptêmes en voitures de rallye », probablement sous une formule quelque peu différente pour la satisfaction de tous.

Nous donnons d'ores et déjà rendez-vous en 2018 pour une 9ème édition à nos amis pilotes, bénévoles, commissaires, partenaires et soutiens de la première heure ainsi qu'à tous les nombreux spectateurs. Pour mémoire, la dernière édition de 2016 avait permis de reverser à l'AFM-Téléthon la jolie somme de 5040€.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de la mise en place de cette prochaine et nouvelle édition. Le collectif des Associations organisateur du Téléthon à Forges

APE LES TILLEULS Animations 2018

- 17 mars : LOTO de la Saint Patrick
Salle des fêtes de Forges
- 27 Mai : Vide grenier au terrain des allées
- 23 Juin : Fête de l'école
- 19 Octobre : Fête de Halloween
- 18 Novembre : Bourse de l'enfance
Salle des fêtes de Forges

L'USF vétérans organise pour la 2eme année consécutive un concert à la salle des fêtes de Forges

le samedi 31 mars 2018 à 20h.

Le groupe de reprise rock et pop "**Chez strefil**" vous en mettra plein les oreilles et vous fera vivre un bon moment musical.

Comme d'habitude l'entrée est gratuite
Venez nombreux.

Buvette et restauration rapide sur place

Jérôme Martin – USF

21-22 Avril
Rando semi-nocturne par L'ACCA de Forges

"Deux passionnées de peinture, dessin et de couleurs vous invitent à se joindre à elles pour des moments de détente et de création.

L'atelier des couleurs souhaite accueillir toute personne qui veut créer, dessiner peindre... bref recréer le monde dans tous les tons possibles et imaginables.

Cet atelier se déroulerait le jeudi en fin de journée (les horaires précis restent encore à définir) pour faciliter la venue des actifs et actives. Je vous encourage donc à me contacter par mail ou téléphone :

Nadège 0661479207 - nanour1976@gmail.com

VAC-EN SPORT HIVER

ACTIVITÉS POUR LES 10/14 ANS
DU 12 AU 16 FÉVRIER
DU 19 AU 23 FÉVRIER 2018

PRÉ-INSCRIPTIONS à partir du 15 janvier
Renseignements : 05 46 07 68 01 - 06 62 98 52 93

2 SEMAINES D'ACTIVITÉS

À AIGREFEUILLE
Du 12 au 16 février

À SURGÈRES
Du 19 au 23 février

VAC-EN SPORT HIVER

ARTISANS ET COMMERÇANTS DE FORGES

Al'Opann Aunis Informatique :
4, rue du Dolmen - 06 60 96 75 35 - altopann-aunis@orange.fr

Atout Service - Aménagement dépannage
4, rue des Sœurs - Puydrouard - 06 64 11 77 77 - atout-services17@orange.fr

Aunis Découpe Viande Atelier de découpe
6, grande rue - Puydrouard - 06 85 27 15 87 - 06 74 13 95 00

Aunis Travaux multiservices (travaux du bâtiment)
Contact Patrick Machado : 06 86 48 77 43

Bardon James - Matériel agricole Vente Location
Z.A. Le Magnou - 05 46 35 54 84

Bétons du Littoral Vendéen
Z.A. Le Magnou - 05 46 35 14 14

C.L.M. Peinture Décoration :
8, gde rue - Puydrouard - 06 76 86 43 28 - 06 98 35 05 14 - sarl.dmpeinture@gmail.com

Danché Eric Artisan maçon-carreleur
1, rue du Bois des Amourettes - Puydrouard - 06 22 86 30 85 - teixeiradanche@aol.com

Décybel Animations
3, rue des ormeaux - 06 65 30 97 78

Desbordes Thierry Horticulteur
1, chemin des Roches - 06 81 40 23 01

Design Mickey Motos Restauration-achat-vente
6, chemin des Roches - 06 50 68 42 24 - mickey12r@hotmail.fr

Drapeau Joël Commerce paille et fourrage
12, rue du Calvaire - Puydrouard - 05 46 35 57 56

Eduardo Gonçalves maçonnerie et enduit, neuf et rénovation
16bis, Grande rue à Puydrouard - 06 63 51 67 01

F2C Menuiserie
15, Les Moulins - Puydrouard - Tél 06 29 99 32 16 - f2c.menuiserie@gmail.com

Gaillard Mathieu Electricité générale/plomberie
2b, r Eugène Charron - 06 60 47 28 09 - 05 46 01 39 75 - gme.atlantique@gmail.com

M. GILMONT Patrick, masseur kinésithérapeute - 16, grande rue - Puydrouard
Tél 05 46 68 90 89

Kamp Fernand Electricité générale
3, Le Magnou - 05 46 35 73 44

La Cour des saveurs Traiteur Événementiel
5, rue de l'Aunis - 06 66 26 26 15 - vpacaud@sfr.fr

Les Jardins d'Aunis
Olivier Fridja culture maraîchère B10 06 70 92 42 74

Marchadie Alexandra-Biscuits secs, moelleux, assortiments réception etc
5 rue de la Diligence à Puydrouard - 17290 FORGES Tél 06 69 20 67 42
<http://www.lesgourmandisesdalex.com/>

MD.Elec élec générale, chauffage, vmc
Desnoyers Mikaël - 06 80 64 74 53 - md.electricite@gmail.com

Méca Soudure
Le Magnou Z.A. Le Magnou - 05 46 68 57 07

Moinet espace création - Aménagement intérieur
Z.A. Le Magnou - 06 10 69 12 47

Morin Eric - Exploitant forestier
6, rue de l'Aunis - 05 46 35 79 63

Mouvant Guillaume Puydrouard
17290 Forges - 06 20 76 12 33 - www.assista-bati.fr

MP GEST
9, rue des Ormeaux - 06 07 37 13 65 mpgest@wanadoo.fr

Ets Ouvrard Machines agricoles
Les Ormeaux - 05 46 35 75 40

Petrowiste Lionel - Maçonnerie Travaux du bâtiment
16, rue des Artisans - 06 43 13 43 33

Picot Christophe Menuiserie - Cloisons sèches
12, route de Marlonges - Villeneuve - 05 46 35 17 68

Planète Broderie Christophe Legourd
9, rue des Ormeaux - 06 07 76 44 46 - planetebroderie@orange.fr

Loriot automobiles
1, rue de la Mare - Puydrouard - 05 46 35 55 90

Star Société Terreaux Amendements Rochelais
Z.A. Le Magnou - 05 46 35 05 35

Mme TERRIEN Constance, Orthophoniste -
Touc'en Création Angélique Berton
Infographiste freelance - 7 rue de la Cordée - angy.berton@orange.fr

Voilerie Code
ZA Le Magnou - 05 46 35 77 17

Yonnet Jean-Christophe (PAPY Saucisses)
Rue du Calvaire - Puydrouard - 05 46 00 42 21

ASSISTANTES MATERNELLES

Blet Isabelle 15	rue des Soeurs Puydrouard	05 46 35 41 60
Braud Chantal	10 rue Des Soeurs Puydrouard	05 46 35 06 88 - 06 89 63 77 03
Girard Florence	13 bis chemin des Roches	05 46 51 81 93
Girard Bougeois Betty	7 rue de Fontenay	09 81 64 24 39
Orsula M Thérèse	3 rue du Stade	05 46 35 09 18
Petrowiste Paulette	22 Grande Rue - Puydrouard	05 46 35 57 91
Poirier Jocelyne	12 petite rue de l'Augerie	05 46 35 78 63
Sarron Loëtitia	10 rue de l'Aunis	05 16 07 42 11
SCHMITT Carole	7 rue de la Diligence - Puydrouard	06 62 72 74 28

ACTIVITE TOURISTIQUE

Le Relais du Paradis Chambres d'hôtes et gîtes
4, rue du Paradis - 08 99 23 43 12
http://www.likhom.com/chambre_hotes/le-relais-du-paradis/forges/france

L'Écurie Chambres d'hôtes-gîtes
4bis rue des Sœurs - Puydrouard 06 08 58 31 03 - lecurie17@orange.fr
<http://perso.orange.fr/lecurie-puydrouard>

Gîte Rural du Vieux Chêne :
Hameau de la Beltrie - 06 62 35 35 58
Emmanuel BRAUD AU 05.46.35.53.13/06.07.80.23.35
ou sur le net : Vieux Chêne à Forges

LES ASSOCIATIONS DE FORGES

A.C.C.A. Chasse
Richard Barbier - 3, rue des Artisans - 05 46 27 50 07

Agir avec le XV Rochelais
Club supporter - Alain MAYOUX - 06 13 27 16 14

Amicale Laïque Gym, Loto, Fêtes
Gérard Renou - 10 rue Délidon - 05 46 35 56 83

APE Les Tilleuls
D Ballanger - apelestilleuls@gmail.com

Bambins d'Aunis
Crèche, Directrice : P. Bailly - Place de l'église - 05 46 35 58 23
Halte-garderie : Directrice Adj : B. Moulard

La Boule Forgienne - Club de pétanque
La Retraite Bouliste
Pétanque, Jeux de cartes, loisirs - Brard André Tél 06 43 36 12 21

C.B. Rallye17 Sport Auto
Joffrey COUSSOT - 06 26 94 42 49

CGAG Généalogie
1, chemin de la Maissonnette - 09 77 652 095
<http://www.cyber-groupe-association-genealogie.com>

Les Drôles du MX Moto-cross - Stéphane Cosseau
21b, rue Eugène Charron - 05 46 35 35 13 - 06 27 60 50 86

F.N.A.C.A. - Yves DAVID -
Villeneuve 05 46 35 75 87

Forges en Fêtes
Animations et Fêtes - Christelle BOUTIN 05 46 35 76 68

PAPJ - Squat Des Jeunes Activités Ado -
Aurélien ZA fief Girard - Le Thou 06 21 82 36 20

Théâtre Tous Azimuts TTAZ Lucille Diosca
06.12.19.61.97 - puce17290@hotmail.fr

USF Forges Football - Tennis - William Massonneau
Rochefort 06 25 95 59 16

USF Vétérans Football MARTIN Jérôme,
Rue des artisans à Forges



Le Forzien



INFOS MAIRIE

ACCUEIL MAIRIE



☎ 05.46.35.52.70

☎ 05.46.35.56.42

mairie.forges@orange.fr

www.mairie-forges.fr



SALLE DES FÊTES Salle associative



Réservations à la mairie
La gestion est assurée
par Stéphanie Bret

Agence Postale Communale



Tablette tactile
en libre service

Accès à :

LA POSTE
produits et services

LA BANQUE POSTALE
consulter et gérer
ses comptes

LA POSTE MOBILE
Accès services publics :
Impôts, Cadastre, SS,
CAF, Légifrance,
pôle emploi, etc"



Horaires d'ouverture de votre mairie :

	Matin	Après-midi
Lundi	9h/12h	14h/18h
Mardi	9h/12h	Fermé
Mercredi	Fermé	14h/19h
Jeudi	9h/12h	Fermé
Vendredi	9h/12h	14h/17h30

Vous retrouverez la liste
des assistantes maternelles,
des entreprises et des associations
de la commune sur notre site internet :

www.mairie-forges.fr

ou en mairie.

Permanences des élus :

Micheline BERNARD : Maire, vous recevra en mairie le lundi, mercredi et vendredi après-midi sur rendez-vous

Philippe BARITEAU : 1er Adjoint, délégué à la voirie, aménagement, environnement sur rendez-vous après 17 h

Gérard RENOU : 2ème Adjoint, délégué aux bâtiments, à l'urbanisme et au PLU, du mercredi au vendredi sur rendez-vous.

Isabelle VILLAUDY TALLEC : 3ème Adjoint, déléguée aux affaires scolaires, péri-scolaires et à la communication, sur rendez-vous.

Gilbert BERNARD : conseiller délégué à l'action sociale et aux solidarités, assurera une permanence au titre du CCAS tous les jeudi matin et sur rendez-vous.

Gestion des dossiers aux heures d'ouverture de la mairie :

Christine sauf vendredi et mercredi après 17h

- ☛ état-civil
- ☛ recensement militaire
- ☛ élections
- ☛ carte d'identité, passeport
- ☛ PACS
- ☛ sortie territoire

Catherine sauf lundi

- ☛ urbanisme
- ☛ voirie
- ☛ assainissement



AGENCE POSTALE COMMUNALE

Les heures d'ouverture au public :

Lundi : 14h à 18h - Mardi Fermé

Mercredi : 14h à 19h - Jeudi : 9h à 12h30

Vendredi : 14h à 17h30 - Samedi : 10h à 13h

Renseignements au 05 46 35 52 69



Votre agence postale communale
intégrera vers le 15 février les locaux de
la mairie. Cette décision a été motivée
dans le but de vous offrir un meilleur
accueil et une accessibilité correcte
pour les personnes à mobilité réduite.
Les horaires actuels seront maintenus.

Nouveaux arrivants :

*Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux arrivants et les invitons à se
présenter au secrétariat de la mairie munis de leur livret de famille.*